



2ND SESSION, 39TH LEGISLATURE, ONTARIO
59 ELIZABETH II, 2010

2^e SESSION, 39^e LÉGISLATURE, ONTARIO
59 ELIZABETH II, 2010

Bill 19

Projet de loi 19

An Act to proclaim Vimy Ridge Day

Loi proclamant le Jour de la bataille de Vimy

Co-sponsors:

Mr. Sterling
Mr. Prue
Mr. Zimmer

Coparrains :

M. Sterling
M. Prue
M. Zimmer

Private Members' Bill

Projet de loi de députés

1st Reading March 30, 2010
2nd Reading
3rd Reading
Royal Assent

1^{re} lecture 30 mars 2010
2^e lecture
3^e lecture
Sanction royale



EXPLANATORY NOTE

The Bill proclaims April 9 in each year as Vimy Ridge Day in commemoration of the battle during the First World War on that day in 1917.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame le 9 avril de chaque année comme Jour de la bataille de Vimy pour commémorer le combat livré ce jour-là en 1917 au cours de la Première Guerre mondiale.

An Act to proclaim Vimy Ridge Day

Vimy Ridge is a 14 kilometre long escarpment in France at which one of the most dramatic battles of the First World War (1914-1918) occurred on April 9, 1917. German forces took control of the ridge in October 1914. British and French forces repeatedly tried and failed to retake the ridge. It was Canadian forces that succeeded in doing so during the Battle of Vimy Ridge. Four divisions or 100,000 Canadian men followed a creeping artillery barrage, an innovative tactic that was used by both sides of the war in later battles. Victory was secured but at the price of 3,598 Canadians killed and nearly 10,600 injured. It remains Canada's bloodiest day.

The Battle of Vimy Ridge is widely regarded as a watershed moment in the evolution of Canada as an independent nation. The Battle marked the first time that Canadian Divisions fought together on the same battlefield under Canadian leadership to carry out a Canadian strategy.

In gratitude in 1922, France granted Canada perpetual use of a section of land at Vimy Ridge for the purpose of a battlefield park and memorial. A memorial consisting of two majestic towers of white limestone, 30 metres high, was erected in 1936. It commemorates all the Canadian soldiers killed during the First World War, known as the Great War.

It is important to remember the importance of the Battle of Vimy Ridge to Canada's identity. In 2003, the Parliament of Canada passed the *Vimy Ridge Day Act* (Canada). It proclaims April 9 in each year as Vimy Ridge Day and requires that, on that day, the Canadian flag on the Peace Tower of the Parliament be lowered to half-mast. To ensure that Canadians continue to remember what we accomplished at Vimy Ridge, the Vimy Foundation has created a Vimy pin which shows the iconic towers of the memorial in front of a maple leaf and vertical colour bands representing the four Canadian divisions that fought in the Battle. The Vimy Foundation urges all Canadians to wear the pin on Vimy Ridge Day and the days leading up to it.

Loi proclamant le Jour de la bataille de Vimy

La crête de Vimy, en France, est un escarpement de 14 kilomètres de long où s'est déroulée, le 9 avril 1917, l'une des plus extraordinaires batailles de la Première Guerre mondiale (1914 à 1918). Les forces allemandes se sont emparées de la crête en octobre 1914. Les forces britanniques et françaises ont tenté à maintes reprises de la reprendre, mais en vain. Ce sont les forces canadiennes qui y sont parvenues lors de la bataille de la crête de Vimy. Quatre divisions, soit 100 000 Canadiens, se sont lancées à la suite d'un barrage d'artillerie roulant, une tactique innovatrice utilisée par les deux côtés au cours de la guerre lors de combats subséquents. La victoire a été obtenue, mais au prix de 3 598 Canadiens morts et près de 10 600 blessés. Cette journée demeure la plus sanglante de l'histoire canadienne.

La bataille de la crête de Vimy est généralement considérée comme un événement décisif qui a marqué le début de l'évolution du Canada en tant que nation indépendante. En effet, elle a marqué la première fois que des divisions canadiennes ont combattu ensemble sur le même champ de bataille, sous les ordres de Canadiens, pour mener à bien une stratégie canadienne.

En 1922, la France a exprimé sa reconnaissance en accordant au Canada l'utilisation à perpétuité d'une parcelle de terre sur la crête de Vimy dans le but d'y créer un parc de champs-de-bataille et un monument commémoratif. Un monument composé de deux majestueuses tours de calcaire blanc s'élevant à 30 mètres a été érigé en 1936 à la mémoire de tous les soldats canadiens qui ont péri pendant la Première Guerre mondiale, appelée la Grande Guerre.

Il importe de se remémorer l'importance que revêt la bataille de la crête de Vimy pour l'identité canadienne. En 2003, le Parlement du Canada a adopté la *Loi sur le Jour de la bataille de Vimy* (Canada), laquelle proclame le 9 avril de chaque année comme Jour de la bataille de Vimy et exige que ce jour-là, le drapeau du Canada soit mis en berne sur la tour de la Paix du parlement. Pour veiller à ce que les Canadiens et Canadiennes continuent de se souvenir de ce que nous avons accompli à la crête de Vimy, la Fondation Vimy a créé une épinglette Vimy où sont gravées les célèbres tours du monument devant une feuille d'érable et des bandes de couleurs verticales représentant les quatre divisions canadiennes qui ont participé à la bataille. La Fondation Vimy encourage tous les Canadiens et Canadiennes à la porter le Jour de la bataille de Vimy et au cours des jours précédents.

It is appropriate that the Province of Ontario recognize Vimy Ridge Day in a way similar to what the Parliament of Canada has done and encourage the efforts of the Vimy Foundation to make all Canadians aware of the importance of the Battle of Vimy Ridge.

Therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of the Province of Ontario, enacts as follows:

Vimy Ridge Day

1. April 9 in each year is proclaimed as Vimy Ridge Day.

Canadian flags at Assembly

2. All Canadian flags flown on the exterior of the Legislative Building and its adjoining premises shall be flown at half-mast on April 9 in each year.

Commencement

3. **This Act comes into force on the day it receives Royal Assent.**

Short title

4. **The short title of this Act is the *Vimy Ridge Day Act, 2010*.**

Il convient que la province de l'Ontario marque le Jour de la bataille de Vimy comme l'a fait le Parlement du Canada et qu'elle appuie les efforts que déploie la Fondation Vimy en vue de sensibiliser tous les Canadiens et Canadiennes à l'importance de la bataille de la crête de Vimy.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Jour de la bataille de Vimy

1. Le 9 avril de chaque année est proclamé Jour de la bataille de Vimy.

Drapeaux canadiens à l'Assemblée législative

2. Tous les drapeaux canadiens déployés à l'extérieur de l'Édifice de l'Assemblée législative et de ses locaux contigus sont mis en berne le 9 avril de chaque année.

Entrée en vigueur

3. **La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.**

Titre abrégé

4. **Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2010 sur le Jour de la bataille de Vimy*.**